



VivonsnotreVille

Poissy

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE CITÉ PLUS SOLIDAIRE, PLUS ÉCOLOGIQUE ET PLUS HUMAINE

→ L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



L'économie au service de l'animation locale

Salvador Juan

Ce quarante-cinquième numéro de notre journal est surtout consacré à notre volonté de favoriser au maximum la relocalisation de l'économie de Poissy, ce en quoi notre projet s'oppose à la politique de Karl Olive, de plus en plus tournée vers les grandes entreprises et l'extérieur.

On y traite des pistes cyclables, de courses associatives et de zones piétonnes favorisant les commerces locaux et l'animation urbaine, d'agriculture de proximité à Poissy et, malheureusement, des mauvais choix du maire : un tram-train inutile et nuisible, un déplacement de l'office du tourisme insuffisamment réfléchi, le tout au détriment des intérêts de Poissy.

Ce journal évoque surtout la question passionnante des monnaies locales comme vecteur et milieu d'un nouveau dynamisme plus autocentré, avec un détour par les USA pour mieux comprendre ce qui pourrait advenir ici...

L'exemple étasunien d'*Ithaca* intéresse Poissy car la taille des villes et la proximité d'une très grande agglomération sont comparables. À la différence près que la municipalité d'*Ithaca* a une politique dynamique d'émancipation de ses habitants depuis les années 1990 en favorisant le développement d'écoquartiers, d'une prise en charge des problèmes par les intéressés et le bien-vivre des citoyens, bien avant la récente création des monnaies et des échanges locaux.

La direction que prend l'actuelle municipalité de Poissy ne semble pas être la même !

Un projet de monnaie locale existe sur Poissy et sa région : osez-vous, monsieur le maire, le soutenir dans l'intérêt de vos administrés ?

S. J.

→ SOMMAIRE

OFFICE DU TOURISME

La vitrine de Poissy a changé d'adresse p.2

UN PEU DE CULTURE

La candidature des œuvres de Le Corbusier à l'UNESCO ! p.2

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Et si on essayait la monnaie locale... p.3

Dialogue en « Ithacashie » p.4



© ITHACASH

Ce dont les monnaies locales ne traitent pas p.5

Les secrets de la monnaie p.5

TÉMOIGNAGES

Les « courses » associatives p. 6



© LES JARDINS DE POISSY

Quel avenir pour le vélo à Poissy ? p. 6

LES ZONES PIÉTONNES

Les avantages commerciaux, urbains, de vie quotidienne p.7

TGO PHASE 2

Non au tracé urbain du tram-train p.8

Le présent journal est conçu par les membres de l'association *Vivons notre Ville* pour informer les Pisciaisais et pour apporter des analyses approfondies sur les phénomènes concernant la vie en général et la vie dans la ville de Poissy. Depuis la création de notre association, et autour de la charte élaborée en 1995, nous tendons tous vers le même but : développer une harmonie et une cohésion sociale, indispensables pour faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques qui se posent à Poissy. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres et sympathisants.

N°45 Printemps 2016 email contact@vivonsnotreville.com site www.vivonsnotreville.com

Directeur de la publication : Salvador Juan. Comité de rédaction : Geneviève Chignac, Christian Cousin, Philippe Couzinou, Jeannine Danloue, Françoise Duclos, Eric Falzon, Jean-Langelier, Juliette Le Scieillour, Jeanne Pothier, Nicole Requier, Christa Vernier. Graphiste : Jeanne Pothier. Relectrice : Nicole Requier. Ont collaboré à ce numéro : Yannick Darguesse, Jean-Philippe Page et Bruno Requier. *VivreSaVille* ISSN : 1297- 6881

UN PEU DE CULTURE

Soutenez la candidature des œuvres de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'UNESCO !

En juillet prochain, à Istanbul, le Comité de l'UNESCO se prononcera sur l'inscription des œuvres du célèbre architecte Le Corbusier au patrimoine mondial : dix-sept sites de six pays sur trois continents. Dix d'entre eux sont en France, dont bien sûr la villa Savoye. Un classement UNESCO engendre une augmentation de 30% de la fréquentation touristique. Ce serait un sacré plus pour Poissy ! Dans leur appréciation finale, les jurés tiennent compte de l'intérêt que portent les populations à leurs biens patrimoniaux. Il faut donc exprimer fortement notre soutien à cette candidature.

Rendez-vous sur <http://goo.gl/4UZIYV>



Par Geneviève Chignac

OFFICE DU TOURISME

La vitrine de Poissy a changé d'adresse

L'office de tourisme a quitté le petit pavillon octogonal de l'Octroi, trésor patrimonial, construit en 1832 pour la perception des droits sur les animaux vendus au marché.



© VNV

Il a pris ses quartiers dans la Maison des associations. Le positionner à proximité de la gare est une bonne idée qui avait d'ailleurs été proposée au conseil d'administration de l'office dès 2009. Quelques réticences avaient été exprimées alors... L'objectif est bien sûr de capter les visiteurs qui arrivent par la gare et de les inviter à découvrir notre patrimoine et nos commerces.

Un problème de visibilité et d'accès direct

Cependant la Maison des associations n'est pas sur le parcours qu'empruntent ces visiteurs. Non seulement,

L'office du tourisme à l'octroi était très éloigné de la gare, maintenant rapproché, reste un problème de visibilité du fléchage dont l'efficacité reste à prouver.



© VNV

elle est invisible de la place Pompidou, une bonne signalétique faisant cruellement défaut, mais en plus sa situation impose un petit détour pour venir se renseigner sur notre offre touristique. Certes, lorsque nous allons à la découverte d'une ville, nous n'hésitons pas à faire quelques pas supplémentaires pour obtenir les informations utiles.

Mais à Poissy, la très grande majorité des touristes arrivant par la gare, essentiellement des étrangers, vient pour la villa Savoye et seulement pour cette œuvre emblématique de Le Corbusier qui pourrait bien être inscrite cette année au patrimoine mondial de l'UNESCO (voir encadré). Ces visiteurs ne sont pas intéressés par notre cité et ne se rendent donc pas à l'office de tourisme. La mai-

rie nous dit qu'à sa nouvelle adresse, il a vu sa fréquentation progresser de 10%. Tant mieux ! Espérons que ce ne soit pas un simple effet de curiosité des Pisciacais.

Sur la place de la gare

L'office de tourisme doit idéalement se situer sur la place de la gare, soit dans un des locaux qui la bordent, soit en son centre dans une structure dédiée. Ce qui a été facile à réaliser pour un privé place de la République, en autorisant l'édification d'une brasserie dans des délais record, devrait être possible pour l'office de tourisme ! Il serait ainsi parfaitement visible et sans nul doute très attractif.

Une suggestion que devrait prendre en considération le maire, en concertation avec les riverains, bien évidemment... ▲ G. C.



© VNV



© VNV



Par Philippe Couzinou

Et si on essayait la monnaie locale...

De nombreux citoyens préfèrent pousser un caddie dans un centre commercial plutôt que de faire leurs achats dans les commerces de quartier. Poissy n'échappe pas à ce constat, malgré la 3^e version de la carte *Tempo* qui peine à convaincre. Alors pourquoi ne pas expérimenter la monnaie locale ?

Le concept de MLC (Monnaie Locale Complémentaire - à l'euro) existe depuis 1934 mais se diffuse de plus en plus depuis ces vingt dernières années. Il en existe une quarantaine en France dans de grandes villes comme Lyon, Strasbourg, Nantes, Toulouse ou Rouen, mais aussi dans des villes de la taille de Poissy comme Boulogne-sur-Mer ou Romans sur Isère. Les économistes s'accordent aujourd'hui à reconnaître que 2% des échanges monétaires servent à l'économie réelle alors que 98% servent à la spéculation ! Les MLC représentent un formidable outil anti-spéculation puisque 100% sert à l'économie locale. Le parc régional de la vallée de Chevreuse ne s'y est pas trompé puisque sa MLC est en cours de création.

Comment ça marche ?

Émise sur un territoire donné, la MLC est exclusivement destinée aux échanges de produits et de services locaux, entre des particuliers, des commerçants, des artisans, des agriculteurs, des prestataires de service de proximité, des services publics, des associations. Elle a pour vocation de circuler à l'intérieur d'un territoire sur lequel elle a cours et donc d'augmenter les transactions locales. Elle est « fondante », c'est-à-dire qu'elle perd de sa valeur lorsqu'elle reste plusieurs mois au fond d'un porte-monnaie.

En région parisienne

Montreuil dispose de sa *Pêche* (c'est le nom qui lui a été donné) depuis 2013.



Concrètement, des citoyens regroupés en association ont rédigé une charte qui fixe le cadre général du projet et sa finalité. Les commerçants qui acceptent le paiement en *Pêches* s'engagent à respecter cette charte. Chez ceux-ci comme à l'Office du tourisme de Montreuil, il est possible de convertir des euros en *Pêches* sur la base de 1 € = 1 *Pêche*. Les clients paient ensuite leurs achats une partie en euros et l'autre en *Pêches* (comme avec un ticket restau ou un chèque vacances). Le système est d'autant plus vertueux lorsque les commerçants peuvent eux aussi régler leurs fournisseurs, leurs prestataires partiellement en MLC.

Depuis l'été 2014, la loi 2014-856 relative à l'Économie Sociale et Solidaire reconnaît dans son article 16 les MLC, ce qui autorise le versement des indemnités des élus en MLC, comme le règlement des impôts locaux.

Alors ? Prêt pour remettre la monnaie à notre service ? On s'y met quand ? ▲ Ph. C.



On compte aujourd'hui plus de 2 500 monnaies locales dans le monde

"Un peu partout en France, en Europe et dans le monde, on frappe monnaie couleur locale. **Les monnaies locales nous viennent des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de l'Angleterre**, où depuis 2008 la *Lewes Pound*, adoptée dans cette petite ville du Sussex (Lewes), fait des émules à Totnes et Stroud dans le Sud-Ouest, et à Brixton, un quartier sud de Londres. Pionnières également l'Allemagne et la Suisse avec le *wir* et le *chiemgauer*. Sans oublier le Brésil, l'Argentine et le Japon."

(source Le Monde du 03/09/2012)

Les monnaies locales sont parfois 100% papier, ou 100% électroniques, et parfois les deux. À Montreuil, la *Pêche* a été choisie en version papier palpable et échangeable.

Dialogue en « Ithacashie »



Par **Éric Falzon**
& **Salvador Juan**

Ithacash est une entreprise ayant pour objectif un impact positif sur la société, fondée à la rentrée 2015 par Scott Morris avec une salariée *Community Coordinator* s'occupant de communication et de marketing ; elle doit évoluer vers le statut de coopérative. Ithaca est au nord-ouest de l'État de New-York, une ville de 30 000 habitants abritant l'université *Cornell*. Donc, beaucoup d'étudiants...

Salvador Juan : C'est proche de ce que l'on nomme en France une « entreprise sociale ». Peux-tu nous expliquer comment se crée et fonctionne cette monnaie locale (ML) ?

Éric Falzon : Au départ, les acteurs de base sont le créateur qui joue le rôle d'intermédiaire (l'entreprise donc), les professionnels acceptant de vendre leurs marchandises ou services en recevant des i\$ et des consommateurs acceptant de rentrer dans le circuit en changeant une certaine quantité de dollars US. À Ithaca, pour l'instant, la monnaie est virtuelle au sens où une application sur téléphone gère les crédits et débits de chacun. Les secteurs concernés, sont surtout les loisirs, les commerces de détail, les services immatériels y compris de soins et les restaurants dont les fournisseurs sont en partie locaux. La limite, ce sont les fournisseurs ou les produits non locaux.

SJ : Tu dirais que ça marche, dans l'ensemble ?

EF : Oui ! Ce que j'ai vu, c'est que cela fonctionne. Il y a un gros travail au départ mais une fois lancé, le dispositif fonctionne, il faut toutefois entretenir la machine. La particularité, c'est que l'on institue une ML, l'Ithaca Dollar (i\$), qui n'est pas reconvertible. Les gens qui entrent dans le circuit donnent 1 dollar US



À gauche : Université Cornell (la tour Quill & Dagger) à Ithaca dans l'État de New York. À droite : cette année Ithacash devrait commencer à introduire du papier-monnaie, en commençant par des billets de 1 et 5 i\$.

C'est un mouvement culturel et social servant à changer la société, via le marché, et qui devrait instituer un tiers secteur appartenant à la vaste sphère de l'économie alternative plus locale et plus autogérée.

et reçoivent 1,25 i\$, mais ne récupéreront plus leur dollar US. Le système fonctionne d'autant mieux que le nombre de professionnels et de consommateurs croît. Il faut recruter de nouveaux arrivants en expliquant que les consommateurs augmentent leur pouvoir d'achat local et en disant aux pros qu'ils peuvent y gagner en fidélisant une clientèle locale (captive par essence). Mais ce bonus de 25% devrait disparaître à terme. L'i\$ papier est en projet pour 2016.

SJ : Quelle est l'envergure de ce marché ?

EF : Aujourd'hui, c'est une centaine de prestataires « pros » et à peu près 300 consommateurs. Les pros peuvent mixer leurs ventes : certains produits d'un même prestataire sont échangeables en i\$ mais pas d'autres, ou des produits sont payables avec un cer-

tain pourcentage de USD et d'i\$. Cette souplesse a été voulue au départ du fait de la non convertibilité de l'i\$ en USD. De fait, si un prestataire a beaucoup de succès localement, il recevra beaucoup d'i\$ et aura du mal, dans l'état actuel des choses, à les réutiliser. Il pourra payer ses salariés s'ils acceptent et une partie de ses fournisseurs mais sans doute pas tous ; d'où ce nécessaire équilibre à trouver par chacun. Par exemple, s'il fabrique ou vend de l'électroménager, une partie des ses fournisseurs étrangers ne voudront pas d'i\$ et il devra les payer en USD. Aujourd'hui, c'est 130 000 i\$ qui circulent.

SJ : Donc, en moyenne, chaque consommateur mettrait 400 USD dans le circuit. Cela ne tient que si le nombre de « joueurs » augmente en permanence ?

EF : Pas sûr ! Comme l'argent ne peut s'évaporer, une masse critique stable peut être atteinte...

SJ : Le but d'une ML est bien de relocaliser au maximum l'économie, non ? Crois-tu que ce serait implantable à Poissy ?

EF : Oui, d'autant plus qu'il y a en France une reconnaissance officielle des ML via l'Économie Sociale et Solidaire.

SJ : C'est donc un mouvement culturel et social servant à changer la société, via le marché, et qui devrait instituer historiquement un tiers secteur qui appartient à la vaste sphère de l'économie alternative plus locale et autogérée...

▲ E.F./S.J.

ML : Monnaie locale
i\$: Ithaca dollar
USD : Dollar américain

Ce dont les monnaies locales ne traitent pas

La limite des monnaies locales est, pour les entreprises concernées, l'extraterritorialité des fournisseurs. C'est surtout les produits à forte composante technique qui ne peuvent entrer dans le circuit ; seules y sont les marchandises à faible valeur ajoutée, pouvant être produites localement en majorité. Ce sont surtout les services à la personne et les produits de base qui seraient concernés. Mais les ML engendrent un rapport de forces entre deux logiques, deux économies. Elles imposent une refonte des règles de la concurrence entre pros si certains jouent le jeu de produire et faire produire local à leurs fournisseurs en ayant des coûts souvent supérieurs, face à ceux qui font fabriquer au Bangladesh... Par ailleurs, les biens publics fondamentaux (qualité de la recherche, sécurité nationale, éducation, santé publique...) et tout ce qui est

transversal, sont rarement localisables, même si la décentralisation de beaucoup de services publics les rend localisables tout comme partiellement des salaires de fonctionnaires : rien n'empêche une infirmière ou une institutrice d'être en partie payée en ML.

Monnaies locales et mondialisation

En résumé, entre les biens publics non localisables et les marchandises « high tech » ou venant nécessairement d'ailleurs (café, bananes, etc.), les ML ne peuvent vivre qu'adosées aux États et aux marchés mondialisés, ces deux sphères extérieures qu'elles nient mais qui les rendent possible en même temps, car nous sommes tous attachés à nos services publics et à nos outils ou prothèses techniques... Les ML, comme les SEL, n'ont pas pour vocation de tout remplacer, mais le maximum de choses... ▲ E.F./S.J.



POUR EN SAVOIR PLUS
Les secrets de la monnaie
Gérard Foucher
Édition Liberty books 18 €

SEL : système d'échange local

Les secrets de la monnaie

Qu'est-ce que la monnaie ? Comment est-elle créée ? Comment pouvons-nous réduire notre besoin de monnaie ? Comment l'orienter vers l'économie réelle ? Peut-on en créer pour le bien commun ? On peut encore poser plusieurs dizaines de questions auxquelles il faut répondre.

Dans le sens de l'échange, l'origine des monnaies remonte aux racines de l'humanité. Pour vivre, les humains ont toujours échangé des biens et des services ; la monnaie symbolisant le crédit que l'on donne aux gens avec qui l'on échange. Ma conviction est qu'il n'existe pas beaucoup de possibilités pour changer le système monétaire tel qu'il a été conçu. Ses fondements sont tellement anciens et les montants tellement gigantesques que je ne pense pas qu'il soit possible d'assainir ce système monétaire. Nos institutions essaient de le maintenir par des programmes d'assouplissements quantitatifs en injectant des milliards dans les marchés financiers. Je ne serai pas surpris que demain, elles décident de distribuer directement de l'argent aux citoyens. Ce sera la dernière étape pour essayer de relancer l'économie, mais pas la solution pour changer le système monétaire.

Suppression des dettes des États

Peut-être un jour, verra-t-on advenir un accord pour la suppression des dettes des États, mais tant que l'on ne changera pas les fondements du système, nous repartirons pour un nouveau cycle d'endettement qui apportera inévitablement ses propres crises.

L'espoir réside entièrement sur NOUS, les 99% de la population à qui ne profite pas le système monétaire. Il faut changer de modèle, repenser nos échanges et revoir la façon dont nous voulons vivre ensemble.

▲ Yannick Darguesse

Initiateur du projet de création d'une monnaie locale pour les Yvelines Nord.

Lancement du projet de création d'une monnaie locale sur notre territoire

Nous avons décidé de proposer un projet de création d'une monnaie locale complémentaire (MLC) pour le nord des Yvelines. Plus de 30 territoires français ont déjà des MLC.

Au travers de ce projet, nous souhaitons redonner à la monnaie sa fonction d'échange et de partage des richesses créées. Il nous faut un outil monétaire non

spéculatif pour favoriser le développement économique et la transition écologique sur notre territoire.

Ce projet a aussi une dimension éducative, un des objectifs est d'aider les citoyens à prendre conscience du changement de paradigme nécessaire. Au travers de cette monnaie, nous n'avons aucune prétention à résoudre toutes les crises mais nous voulons

éveiller les consciences pour grandir collectivement.

Ce projet a aussi une dimension politique car il est évident que sans l'implication de nos institutions les limites d'utilisation de cette nouvelle monnaie seront vite atteintes. Nous espérons que cette initiative citoyenne éveillera chez vous un réel intérêt et que vous en serez les ambassadeurs.

Le projet est à son démarrage, tout le monde peut, en fonction de sa disponibilité et de ses motivations, nous rejoindre dans cette aventure de la co-création de notre monnaie. La réussite de cette expérience passe par notre capacité à nous relier les uns aux autres, à nous éveiller et nous enrichir mutuellement.

Yannick Darguesse
darguesse@gmail.com

Les « courses » associatives

Si un certain nombre de commerces en ville ont déjà baissé leur rideau à cause de la concurrence écrasante des centres commerciaux ou si d'autres sont sur le point de le faire, les primeurs, restaurants, bouchers, boulangers-pâtisseries, bijoutiers, papeteries... n'ont heureusement pas tous disparu de nos villes. Ces mutations ne sont d'ailleurs pas au goût de tous, c'est ce que nous explique cette habitante de Poissy.



Je n'aime pas du tout faire mes courses en supermarché. Je ne m'y résous qu'en absence d'autre choix. L'uniformité des magasins, la musique sirupeuse, les offres d'achat bien évidemment imbattables de produits standardisés, tout me ramène à ce qui me hérisse au plus haut point : répondre à l'attente d'être une consommatrice docile et assidue.

Je préfère, les « courses en ville » ... Il m'est plus sympathique de retrouver la diversité des commerçants, des marchés... surtout lorsque les rues sont piétonnes. Il s'installe tout de suite un petit air de balade propice à la flânerie de boutiques en

boutiques, à la rencontre de connaissances prêtes à s'accorder quelques minutes de pause.

... ou les courses associatives

Cependant le « must » pour moi, c'est une autre forme d'achat : les « courses » associatives, nettement plus participatives et solidaires, développées par le mouvement des A.M.A.P. Vous connaissez ?

À Poissy, chaque mercredi soir à la Maison de Quartier du Clos d'Arcy, en plus des adhérents devenus des amis, j'ai le plaisir de retrouver Olivia la maraîchère, Dominique le boulanger, Angel et ses champignons ainsi que bien d'autres producteurs locaux...



Par Maria Leroux

A.M.A.P : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Au rythme de la nature

Pas de rayons, pas de vendeurs, chacun à tour de rôle aide à la distribution des produits.

Quelques contraintes : ma consommation de légumes et de fruits suit les saisons de notre région. Je dois attendre de déguster des tomates en juin et apprécier les choux et les panais sur la période d'hiver... Ce n'est qu'un juste rappel à la réalité perdue des rythmes de la nature.

Une fois reconnus le non-sens de nos habitudes alimentaires formatées à nos désirs et les milliers de kilomètres qui nous séparent des cerises en décembre, je

me sens enfin consommatrice responsable, soucieuse de mon environnement, respectueuse du travail de ces agriculteurs qui développent une alimentation saine et dont ils peuvent vivre. L'idée de soutenir une autre forme d'Économie (sociale et solidaire), en complémentarité de ce qui existe déjà, me permet de comprendre que d'autres modes de production et de consommation locaux sont possibles dans l'intérêt de tous. ▲ M.L.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Au national : miramap.org/
au local : Association le Jardin de Poissy
site web : lejardindepoissy.org



Bulletin d'adhésion, d'abonnement et de soutien

- OUI je désire adhérer à Vivons notre Ville et recevoir les numéros annuels du journal de l'association pour 20 €*
- Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement pour 15 €*
- Je souhaite soutenir l'association et je joins un chèque de ___ €*

Ce bulletin est à compléter et à renvoyer ou à déposer à l'Association Vivons notre Ville, Philippe Couzinou, 42 Av. du Maréchal Foch 78300 Poissy. Merci de joindre votre règlement : chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Vivons notre Ville. (cochez votre choix)

Nom	Prénom	Adresse
Code postal		Ville
Email		

Quel avenir pour le vélo à Poissy ?

La ville de Poissy sur les grands axes, aux heures de pointe, est saturée de voitures, camions, bus... Il devient de plus en plus dangereux d'y circuler à vélo, en particulier sur la rue Saint-Sébastien, au rond-point de la place de l'Europe, sur le pont enjambant la Seine vers Carrières-sous-Poissy. Il faut que notre maire prenne exemple sur la ville de Saint-Germain-en-Laye qui, en ce sens, a fait beaucoup d'efforts en développant de nombreux axes partagés et pistes cyclables.

Alors, pour que notre ville respire enfin, encourageons chacun, et notre jeunesse en particulier, à utiliser le vélo en toute sécurité et créons de nouvelles voies cyclables !

▲ J-Ph.P.

Avantages commerciaux, urbains et de vie quotidienne

« Désseparés devant l'essor des hypermarchés, les commerçants ont cru que ce qui était bon pour ces nouveaux concurrents était également bon pour eux », résume Frédéric Héran¹. Au cœur des villes, la foi dans les bienfaits commerciaux de l'automobile s'enracine à tort ; et tous les rapports d'experts le montrent. Par Salvador Juan

On peut souligner les principaux bienfaits urbains et commerciaux des zones piétonnes en centre ville en s'appuyant sur un rapport détaillé du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (du Ministère de l'Écologie) : dynamiser ou revitaliser un centre urbain ; apaiser la circulation et faire la ville durable ; tendre vers plus de sécurité et d'accessibilité ; mettre la ville en valeur ; enclencher un cercle vertueux associant le soutien aux commerces, l'animation, et la sécurité urbaine.

Les piétons en situation de loisirs

Selon une enquête réalisée dans huit villes de France, les piétons apprécient une rue animée, des promeneurs, des terrasses de café qui donnent un sentiment de sécurité. Ils valorisent également l'absence de circulation qui permet de relâcher l'attention, notamment dans la surveillance des enfants. Les bienfaits écologiques ne sont pas à négliger puisque les habitants notent : l'absence de congestion, de bruits de voiture et d'odeurs d'essence, un environnement soigné, tant au plan des sols, de l'éclairage, des plantations que de la qualité architecturale des bâtiments qui bordent l'espace piéton.

Il est donc paradoxal de constater des réticences auprès des petits commerçants de Poissy, car, de fait, les ache-

teurs consomment plus en situation de loisirs, l'ambiance détendue incitant la clientèle à flâner et à consommer tout en attirant des visiteurs. L'intérêt est d'autant plus marqué que l'offre de commerces et de services est diversifiée et accompagnée par la présence d'équipements culturels ou administratifs. Avec l'amélioration générale du cadre de vie et l'aménagement de l'espace public on note une hausse des valeurs immobilières du quartier. Concernant les baux commerciaux, cette valorisation dans les secteurs centraux de la plupart des villes est souvent assortie d'un différentiel important par rapport aux autres quartiers. Par ailleurs, il arrive que les commerces s'adaptent à une nouvelle clientèle attirée par l'aménagement en favorisant un nouvel environnement qui suscite plus d'achats impulsifs. Il est probable que le vieillissement de la population, comme la multiplication des familles monoparentales, soient des facteurs favorables au réinvestissement des centres des villes et des bourgs, mieux adaptés à une faible motorisation.

La reconquête des rues et des places au profit des habitants

Les zones piétonnes accompagnent fréquemment une palette d'outils réglementaires dont les collectivités disposent désormais et qui leur permet d'organiser le type de partage de l'espace et de cohabitation qu'elles souhaitent.



© VNV

Il en va ainsi des « zones de rencontre », instituées par le décret du 30 juillet 2008, où le piéton est prioritaire et où la fréquentation automobile est limitée à 20 km/h. Dans ces zones, les cyclistes ont le droit de rouler dans les deux sens (« double sens cyclables ») quel que soit le dispositif prévu pour la circulation automobile. Il s'agit non seulement de marcher et de se déplacer à vélo mais aussi de séjourner sur l'espace public. La possibilité de s'arrêter, de s'asseoir ou de consommer à la terrasse d'un café contribue à la fois à la reconquête des rues et des places au profit des habitants et au soutien du commerce et de ses emplois.

Les bienfaits des rues piétonnes

À Toulouse et à Strasbourg, les rues rendues aux piétons ont vu leur fréquentation sensiblement augmenter. À Marseille, si le bilan de la piétonisation varie selon les quartiers, il reste très largement positif de tous les points de vue évoqués ci-

dessus². Ajoutons que rendre quelques rues du centre de Poissy piétonnes au-delà du samedi après-midi et du dimanche ne modifie que peu les encombrements car le centre est déjà saturé aux heures d'ouverture et peu propice au stationnement.

Dans l'ensemble des villes moyennes, l'usage de la voiture est plus courant que dans les grandes métropoles (où deux fois plus de ménages vivent sans voiture selon une vaste étude de 2011 du CER-TU, devenu CEREMA depuis). Il est cependant plus modeste que dans les communes périphériques et dans les zones rurales où le véhicule est vital et où les zones piétonnes ont moins de sens, faute de densité de population suffisante (bien qu'elles créent des pôles d'attraction et favorisent donc les dynamiques locales). C'est donc dans les villes moyennes que l'impact des zones piétonnes sur la réduction du trafic automobile et sur la qualité de la vi(II)e est le plus prometteur.

La réussite : un équilibre spatial et temporel

Dans une étude sur « la mobilité dans les villes moyennes », un président d'Union du grand commerce de centre-ville déclare que « la mobilité durable est un élément fondamental pour faire venir la clientèle ». Mais à condition de ne pas faire de ces zones piétonnes des sanctuaires d'isolement, car certaines catégories de population (personnes âgées, handicapés, parents avec plusieurs jeunes enfants...) ont besoin d'accéder à la ville. C'est donc un équilibre tant spatial (risque de désertification des commerces périphériques à la zone hors automobile) que temporel (piétonisation le week-end seulement) qui reste à trouver et à maintenir. À cet égard, la diversité des commerces et des lieux d'attraction est fondamentale. ▲ S.J.

1) maître de conférence en économie au Centre lillois d'études et de recherches économiques et sociologiques (CLERSE).

2) Cf. l'article de Fanny Norbert www.persee.fr

Non au tracé urbain du tram-train

Vivons notre Ville confirme son opposition au nouveau tracé de la Tangentielle Ouest phase 2, présentant un tram-train qui traverse Poissy de la gare de Grande Ceinture à Achères-Ville en passant par la place de l'Europe. Comme nous l'avons déjà écrit dès 2014 sur notre site ([lien vivonsnotreville.com/?p=592](http://lien.vivonsnotreville.com/?p=592)) notre association considère ce projet inutilement coûteux par rapport aux avantages qu'il prétend apporter. **Par Vivons notre Ville**

En effet, cette proposition induit une dépense supplémentaire de 120 millions d'euros, (s'il n'y a pas de dépassement, ce qui est fortement improbable) pour finalement ne desservir que deux quartiers de la ville (La Bruyère et Rouget de l'Isle/Saint-Exupéry) **sans même un arrêt au Technoparc**, un des poumons économiques de la ville où sont implantés de nombreuses entreprises, le lycée Charles de Gaulle et des centres de formation. Rappelons que de nombreuses voix en ont fait la demande lors des réunions publiques.

Nouveau tracé irrationnel

Si Vivons notre Ville est depuis toujours favorable aux transports en commun et aux modes de circulation douce tels que le vélo, elle ne peut soutenir ce nouveau tracé irrationnel à de multiples égards.

- Les deux stations supplémentaires en centre-ville vont allonger le temps total de transport, pour faire gagner quelques minutes dans leur trajet vers la gare RER aux habitants de l'est ou du nord de Poissy, alors que le but initial de cette liaison était la rapidité entre les pôles de St-Quentin/Versailles et Cergy. But initial déjà dévoyé par le diverticule de St-Germain-en-Laye qui double les temps d'attente au-delà de St-Germain.
- Le projet de passage des rames en centre-ville va engendrer de lourds travaux, de multiples nuisances sur des axes importants de Poissy

ainsi que de nombreuses expropriations traumatisantes pour les familles qui auront à les subir.

- Les rampes et virages à angle droit prévus ralentiront et donc aggraveront le trafic déjà très dense. Pour minimiser les destructions du bâti actuel, les éventuels tronçons à voie unique (par exemple boulevard Gambetta) obligeront les rames à s'attendre pour emprunter la voie.

- Selon les hypothèses présentées par le maître d'ouvrage pour le boulevard Gambetta, soit chaque usage de la voirie aura son site dédié (voies séparées pour le tram, les voitures, les cyclistes, les piétons) et cela nécessitera une emprise au sol très large, soit seul le tram se déplacera en site dédié et il y aura partage des voies pour les autres usagers (cela impliquera une « zone trente », ralentissant de fait la vitesse des tram-trains et des voitures, pour d'évidentes raisons de sécurité).

- L'annonce de 4 minutes supplémentaires sur le temps de parcours de la Tangentielle est irréaliste et contredit l'objectif originel de liaison rapide entre Versailles et Saint-Quentin au sud et Cergy au nord. Par ailleurs, loin de fluidifier la circulation, cet itinéraire risque de provoquer de nouveaux encombrements et augmenter la pollution dans notre centre-ville.

- Ce tracé urbain ne répond pas au souci de desserte des différents quartiers de la ville que l'on attend d'un tramway : en effet, les quartiers de Beauregard (près de 8 000 habitants), de La Coudraie,

de Béthemont et la zone de Poncy en sont exclus.

- Le transfert de la circulation du boulevard Robespierre vers le boulevard de l'Europe, espéré par tous les habitants, n'aura pas lieu du fait de l'emprise du tram-train réduisant l'espace disponible sur la voie.

Retour au tracé initial

Vivons notre Ville demande instamment le retour au tracé initial, avec une seule station de type tramway sur le site de l'ancienne gare, respectant ainsi l'esprit de cette Tangentielle entre le nord et le sud du département, mais

Le but initial de cette liaison était la rapidité entre les pôles de Saint-Quentin/Versailles et Cergy.



également un autre plan de circulation, avec des quartiers réellement connectés par des transports collectifs, un développement des pistes cyclables, des navettes rapides, des zones 30, pour une amélioration de la vie quotidienne des Pisciacais. ▲

Concertation complémentaire sur la TGO : le bilan chiffré

À la suite de la concertation complémentaire sur la TGO, nous avons été heureusement surpris de recevoir un courriel de l'équipe des porteurs de projet. Ils nous annoncent **860 avis émis au cours de cette phase de dialogue qui s'est tenue du 7 mars au 8 avril**.

Mais sur le site de la TGO, www.tangentielleouest.fr, à la rubrique "Phase 2, Accueil phase 2, lire les avis (émis du 7 mars au 8 avril)", nous ne trouvons que **220 avis, dont 16 doublons**, cela représente déjà une participation importante. Nous devons supposer que les autres avis ont été déposés sur des supports différents et qu'ils seront rendus consultables, comme le sont ceux consignés sur le site.

Cela est important, car l'analyse des commentaires déposés sur le site ne va pas dans le sens du premier point saillant relevé par les aménageurs qui nous annoncent : "L'opportunité du tracé urbain a été soulignée par de nombreux avis..."

Pourtant, la lecture des 220 avis déposés sur le site fait apparaître :

- 95 avis, soit 47%, clairement contre le projet de tracé urbain (son surcoût, les nuisances engendrées pendant les travaux, puis pendant l'exploitation avec des plages de circulation nocturne, l'allongement du temps de parcours...) qui demandent un retour au trajet initial,
- 52 avis, soit 25%, sont pour,
- 58 avis, soit 28%, ne prennent pas position, mais apportent des commentaires, des suggestions... bien souvent très éloignés des questions soulevées par ce projet de tracé urbain.

Rappelons que la concertation d'avril-mai 2013 n'avait recueilli que 31 avis déposés sur le site.

C'est dire combien l'éventualité d'un tracé urbain coupant la ville en deux mobilise nos concitoyens et interpelle les élus communaux, départementaux et régionaux sur le bien fondé de certains de leurs choix, ils ont par ailleurs une fâcheuse tendance à oublier de plus en plus souvent le bien-être des populations qu'ils représentent. ▲ B.R.